

Principe de précaution et innovations technologiques

Les innovations technologiques se produisent de nos jours à une échelle de temps qui est courte par rapport à l'espérance de vie humaine. Ceci présente souvent des aspects très positifs. Néanmoins, de façon plus ou moins consciente ou raisonnée, la perception de ce rythme très soutenu fait naître ici ou là de forts sentiments d'inquiétude.

Ces forts sentiments d'inquiétude sont en phase avec notre présente culture post-moderne qui a perdu récemment les espoirs indûment placés dans une science engendrant nécessairement un progrès inéluctable et généralisé. Sous la pression publique engendrée par diverses situations de crise, le monde politique en est arrivé à mettre en avant un principe de précaution supposé prendre en compte de façon efficace le légitime souci de protection d'un public désarmé.

Une première question à laquelle nous pouvons apporter une réponse claire est de savoir si ce "principe" est vraiment au principe de tout choix éthique, c'est-à-dire une règle préalable et inviolable. Nous ne le pensons pas dans la mesure où la norme éthique imprescriptible est le bien de l'homme, de tout homme et de tout dans l'homme, de tous les hommes vivant sur notre planète aujourd'hui autant que demain. C'est pourquoi pour le problème qui nous occupe, ici, le choix moral privilégie donc l'humain et pas la conservation, pour la seule conservation, de tel ou tel état de fait.

L'écologie comme science est née après le choc des idées de Darwin, à partir de la prise de conscience de la fragilité de notre biosphère. C'est une science du global, tant en ce qui concerne l'ensemble des facteurs concourant à un système écologique donné qu'au regard de l'évolution d'un tel système dans le temps. Il est clair qu'ainsi posé, le problème est colossal : on n'est jamais sûr, en effet, d'avoir rassemblé tous les éléments pertinents et compris leurs lois d'évolution combinées, et quand bien même cela serait le cas, la prédiction de leur état futur se heurte le plus souvent à des difficultés théoriques profondes (ce sont en effet le plus souvent des systèmes éminemment chaotiques).

Les scientifiques se doivent à la fois de participer, avec la modestie qu'imposent les difficultés de l'exercice de leur discipline, au "débroussaillage" des enjeux écologiques liés à la mise en œuvre des innovations technologiques et dans le même temps de refuser de jouer un rôle qui est dévolu au politique au sens le plus noble et général du terme. C'est à ce niveau strictement politique que



PAR PHILIPPE QUENTIN
PROFESSEUR DE PHYSIQUE, UNIVERSITÉ BORDEAUX I

doivent être effectués des choix qui correspondent le plus souvent à des prises de risques. Ces risques peuvent être justifiés par la nécessité de trancher et par une loyauté, c'est-à-dire non biaisée, appréciation du bien (universel) de l'homme. Dans de tels actes de nature éthique leur responsabilité ne saurait être engagée au niveau du résultat mais au niveau des moyens mis en œuvre pour arriver dans un contexte et un temps donnés à des décisions qui parfois ne sauraient attendre. Dans ce cadre, le principe de précaution se réduit le plus souvent à la mise en œuvre d'une juste prudence.

Le problème de la fourniture énergétique au niveau mondial à l'horizon 2050 a été abordé pour illustrer les considérations précédentes. ▲

Échos du forum...

J'ai réalisé que j'avais « reçu la terre en héritage ! Je dois donc moi aussi participer au "développement durable" par respect pour les futures générations. Les dommages que je provoque peuvent se répercuter sur plusieurs générations. »